



CENTRE SOCIAL CITE DES PLATANES 11100 NARBONNE

- ✍ *Thierry BASCOU*
- ✍ *Yousef DEBZA*
- ✍ *Françoise FRASLIN*
- ✍ *Laurent HEBERT*
- ✍ *Myriam CAVAYE*
- ✍ *Nais MAIGRET*
- ✍ *Cheikh NIANG*



Dans sa "Politique" Aristote écrit que vivre ensemble c'est vivre heureux, et sans ce minimum de bonheur, il n'y a pas de cité, pas de citoyenneté.

Accueil, Information, orientation

Les usagers du centre social

Fiche contexte

| <p>Nombre d'usagers</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cité : 197 ▶ Hors cité : 189 <p>La majorité des personnes accueillies bénéficie des minima sociaux.</p> | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---------------|-------------|-----------|--------|-----------|-----|----------|-----|---------|-------------------|-------------|-----|
| <p>Répartition des usagers * du centre social par tranches d'âge</p> | <table border="1" style="margin: 10px auto;"> <caption>Répartition des usagers par tranches d'âge</caption> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25/60 ans</td> <td>44%</td> </tr> <tr> <td>16/24 ans</td> <td>21%</td> </tr> <tr> <td>6/15 ans</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>0/5 ans</td> <td>11%</td> </tr> <tr> <td>61 ans et +</td> <td>~6%</td> </tr> </tbody> </table> | Tranche d'âge | Pourcentage | 25/60 ans | 44% | 16/24 ans | 21% | 6/15 ans | 20% | 0/5 ans | 11% | 61 ans et + | ~6% |
| Tranche d'âge | Pourcentage | | | | | | | | | | | | |
| 25/60 ans | 44% | | | | | | | | | | | | |
| 16/24 ans | 21% | | | | | | | | | | | | |
| 6/15 ans | 20% | | | | | | | | | | | | |
| 0/5 ans | 11% | | | | | | | | | | | | |
| 61 ans et + | ~6% | | | | | | | | | | | | |
| <p>Moyenne d'âge</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ de la population vivant sur la cité : 26,5 ans ▶ des usagers du centre social : 26 ans <p>Commentaires</p> <p>Au 31 décembre 2014, nous comptabilisons un nombre de 386 usagers suivis par le centre social (une dizaine d'usagers en plus par rapport à 2013). Le public utilisant nos services est jeune. 52% des usagers ont moins de 25 ans.</p> | | | | | | | | | | | | |
| <p>Répartition des usagers du centre social selon ces états : hommes / femmes majeurs / mineurs</p> | <p>■ Adultes ■ Mineurs</p> <table border="1" style="margin: 10px auto;"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Adultes</th> <th>Mineurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>femmes</td> <td>129</td> <td>73</td> </tr> <tr> <td>hommes</td> <td>114</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td>population totale</td> <td>243</td> <td>143</td> </tr> </tbody> </table> | Catégorie | Adultes | Mineurs | femmes | 129 | 73 | hommes | 114 | 70 | population totale | 243 | 143 |
| Catégorie | Adultes | Mineurs | | | | | | | | | | | |
| femmes | 129 | 73 | | | | | | | | | | | |
| hommes | 114 | 70 | | | | | | | | | | | |
| population totale | 243 | 143 | | | | | | | | | | | |

* les usagers du centre social = addition du listing cité et du listing hors cité

Accueil, Information, Orientation

Appui social individualisé

Fiche action n°1

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>La plupart des familles expriment une demande forte en termes de besoins d'écoute et de conseil concernant leurs problématiques individuelles ou familiales. Elles éprouvent toujours des difficultés pour accéder aux services de droit commun. Ces temps permettent aux travailleurs sociaux de prendre connaissance de situations bien au-delà de la demande exprimée.</p> <p>La fermeture progressive des bureaux des différents partenaires sociaux et la généralisation d'internet pour accéder aux différents formulaires fragilisent cette population et augmentent sa demande d'accompagnement.</p> <p>Ces temps représentent une de nos missions traditionnelles en direction des usagers, qui légitime à leurs yeux notre présence sur le quartier. Nous posons le caractère éducatif de ces temps, en incitant dans la mesure du possible, l'usager à fournir un effort personnel dans ses démarches.</p> |
| Objectifs | <p>Répondre aux attentes, aux questions des personnes en termes de demandes sociales, familiales, professionnelles, de santé, d'intégration... en vue de renforcer l'accès au droit mais aussi l'acquisition et le développement de compétences sociales.</p> <p>Améliorer la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner l'usager dans ses démarches d'autonomie, à partir de sa demande. - répondre aux demandes exprimées. - conseiller et orienter. <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relais et médiation avec les partenaires sociaux et autres. |
| Mise en œuvre | <p>Les travailleurs sociaux assurent 3 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine, complétées par des suivis individualisés à la demande ou selon les situations.</p> <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : lundi, mardi et jeudi, de 14h à 17h et sur RV selon les situations.</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquérir et développer des compétences sociales.</p> <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie.</p> <p>Meilleure prise en charge de leur autonomie sociale et connaissance de leurs droits et devoirs.</p> |
| Public visé | <p>Bénéficiaires du RSA sous référence AMPG, hors référence AMPG et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>10 à 12 personnes par permanence</p> |
| Places disponibles | <p>Selon l'affluence et la lourdeur des demandes</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Sur présentation aux permanences</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Accueil, Information, Orientation

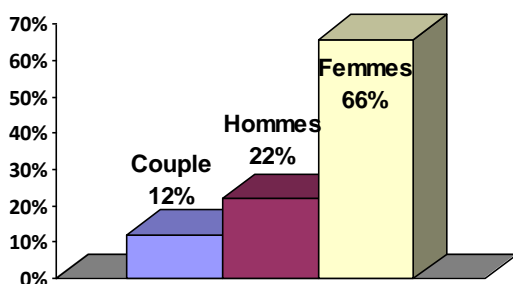
Appui social individualisé

Fiche bilan n°1

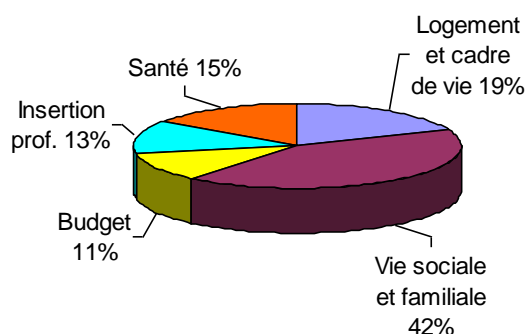
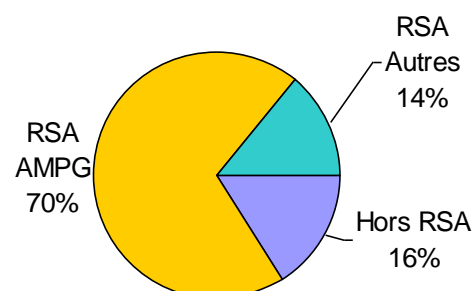
Résultats chiffrés

167 permanences
1467 personnes accueillies → soit une moyenne de 8 à 9 personnes reçues par permanence

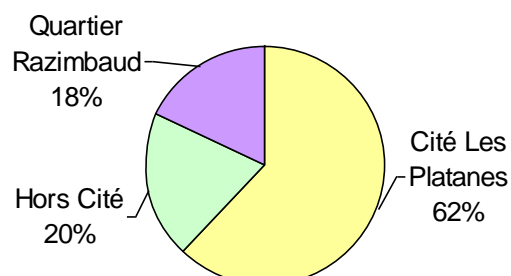
Répartition hommes/femmes



Répartition selon le statut social



Répartition selon le secteur géographique



Commentaires

Ces indications chiffrées laissent apparaître une implication dans les démarches socio-administratives des couples et des hommes, cumulée à 34%, soit plus d'un tiers de la participation dans des domaines qui étaient encore, il y a quelques années, exclusivement féminins.

Les chiffres énoncés dans les rubriques « cadre de vie et insertion professionnelle » sont fortement minorés par les permanences spécifiques mises en place pour chacun de ces domaines (voir actions détaillées dans les chapitres suivants)

Perspectives

Poursuite des permanences en 2015 avec l'organisation actuelle.

Accueil, Information, Orientation

Service domiciliation

Fiche action n°2

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>Le centre social AMPG a un agrément préfectoral qui lui donne mission d'instruire les demandes d'élection de domicile pour les personnes "Gens du Voyage ou d'origine tsigane".</p> <p>Ce service permet de répondre à un accès au droit mais n'offre pas d'accompagnement personnalisé de longue durée.</p> |
| Objectifs | <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté.- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes. <p>Répondre aux demandes d'élection de domicile des Gens du Voyage.</p> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : lundi, mardi et jeudi : 14h à 17h pour retrait du courrier.</p> <p>Un entretien préalable avec toute personne désireuse d'une domiciliation</p> <p>Tenue d'un registre de domiciliation et actualisation (entrées et radiations)</p> <p>Information mensuelle auprès du CG, CAF, CPAM et MSA des entrées et radiations</p> <p>Information du bénéficiaire en cas de radiation</p> <p>Archivage des dossiers pendant 3 ans</p> |
| Résultats attendus | Accès au droit commun des personnes sans domicile stable |
| Public visé | Personnes Gens du Voyage |
| Nombre de participants prévus | Inférieur ou égal à 50 élections de domicile par an |
| Places disponibles | Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 50 |
| Modalités d'entrée dans l'action | Sur demande des personnes |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Accueil, Information, Orientation

Service domiciliation

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

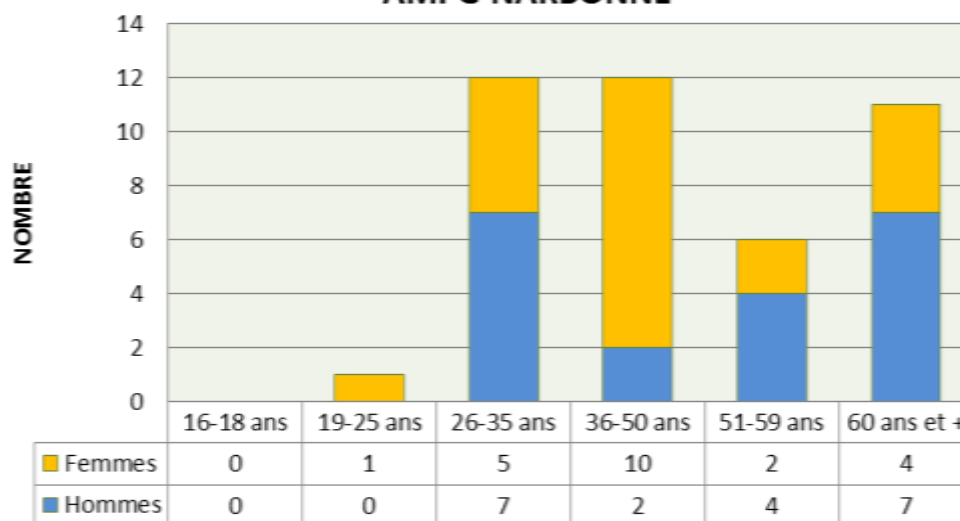
Nouvelles demandes : 6

Attestations de renouvellement : 26

Radiations : 11

Au 31/12/2014 : 42 personnes inscrites dans le dispositif.

**Profil des personnes suivies en 2014
AMPG NARBONNE**



Commentaires

Il y avait 46 personnes bénéficiant de ce service en 2013.

Le centre social apporte un soutien socio administratif quand cela est nécessaire, informe et oriente ces personnes des dispositifs de droits communs présents sur le territoire.

Perspectives

Poursuite de ce service selon le cahier des charges défini par la loi du 05 mars 2007, conforté par la circulaire du 25 février 2008.

Le RSA

le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°3

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>L'AMPG bénéficie de la mission de référent d'insertion. Les usagers du centre social sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir un parcours personnalisé- déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours- établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Conseil Général- suivre les parcours et renouvellement des contrats d'engagement. |
| Objectifs | <p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local :</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un référent d'insertion, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : lundi, mardi, 1 mercredi sur 2 : 14h à 17h sur rendez-vous.</p> <p>Dispositifs et leviers d'action sociale propres à l'AMPG</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation.</p> |
| Résultats attendus | <p>Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion</p> |
| Public visé | <p>Usagers du centre social dont l'AMPG a la référence RSA</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Inférieur ou égal à 100 bénéficiaires du RSA par an</p> |
| Places disponibles | <p>Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 100</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion.</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

RSA

Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°3

◆ LES CHIFFRES DU RSA

| | 1 ^{er} SEMESTRE | | 2 nd SEMESTRE | | ANNEE 2014 | |
|---|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|------------|---------------|
| Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement | 96 (*) | | 98 (*) | | 97 (*) | |
| Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants) | 208 (*) | | 214 (*) | | 211 (*) | |
| Nouveaux entrants | 7 | | 4 | | 11 | |
| Nombre de contrats validés en A.L.I. | 44 | | 55 | | 99 | |
| Nombre de contrats ajournés en A.L.I. | 0 | | 0 | | 0 | |
| Taux de contrats validés | 100% | | 100% | | 100% | |
| Nombre de suspensions | 0 | | 0 | | 0 | |
| Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI) | 0 | | 0 | | 0 | |
| Sorties du dispositif | 4 | | 1 | | 5 | |
| RSA différentiel | 21 (*) | | 26 (*) | | 23.5 (*) | |
| SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT | 327 | | 345 | | 672 | |
| VIE FAMILIALE ET SOCIALE | 184 | 56.26% | 194 | 56.23% | 378 | 56.25% |
| Améliorer la gestion du quotidien | 51 | 15.59% | 55 | 15.94% | 106 | 15.77% |
| Connaître ses droits et pouvoir les utiliser | 64 | 19.57% | 65 | 18.84% | 129 | 19.19% |
| Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi | 53 | 16.20% | 52 | 15.07% | 105 | 15.62% |
| Participer à l'environnement social, à la vie sociale | 16 | 4.89% | 22 | 6.37% | 38 | 5.65% |
| LOGEMENT | 24 | 7.33% | 26 | 7.53% | 50 | 7.44% |
| Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir | 24 | 7.33% | 26 | 7.53% | 50 | 7.44% |
| Etre en mesure de payer ses charges de logement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| SANTE | 39 | 11.92% | 39 | 11.30% | 78 | 11.60% |
| Se soigner | 39 | 11.92% | 39 | 11.30% | 78 | 11.60% |
| Accéder à une couverture sociale | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BUDGET | 13 | 3.97% | 22 | 6.37% | 35 | 5.20% |
| Gérer son budget | 0 | 0 | 8 | 2.31% | 8 | 1.19% |
| Résorber son endettement | 13 | 3.97% | 14 | 4.05% | 27 | 4.01% |
| INSERTION PROFESSIONNELLE | 67 | 20.48% | 64 | 18.55% | 131 | 19.49% |
| Engager une démarche vers l'emploi | 20 | 6.11% | 22 | 6.37% | 42 | 6.25% |
| Définir un projet professionnel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles | 3 | 0.91% | 3 | 0.86% | 6 | 0.89% |
| Se former | 3 | 0.91% | 1 | 0.28% | 4 | 0.59% |
| Créer ou développer une activité | 22 | 6.72% | 18 | 5.21% | 40 | 5.95% |
| Accéder ou se maintenir dans l'emploi | 19 | 5.81% | 20 | 5.79% | 39 | 5.80% |

(*) moyenne

◇ COMMENTAIRES

Sur l'année 2014, les chiffres du dispositif RSA de l'AMPG montrent une moyenne de 97 personnes allocataires du RSA en contrat d'engagement, ce qui représente une moyenne de 211 bénéficiaires inclus dans le dispositif car le RSA prend en compte la situation financière, professionnelle et familiale de la personne ou du foyer (l'allocataire, le conjoint et les enfants).

◇ SITUATION DU RSA AU 31/12/2014

| | |
|-------------------------------------|---------|
| 30 couples avec enfants..... | 42,85 % |
| 5 couples sans enfant..... | 7,14 % |
| 2 veufs/veuves avec enfants | 2.85 % |
| 2 veufs/veuves sans enfant..... | 2.85 % |
| 18 femmes séparées avec enfant..... | 25.71 % |
| 13 célibataires sans enfant..... | 18,57 % |

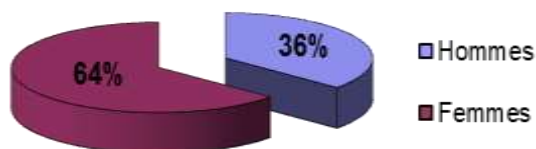
70 allocataires, soit 217 bénéficiaires. Cela représente 99 mesures en contrat d'engagement.

Cette année, 11 allocataires sont entrés dans le dispositif de suivi des bénéficiaires RSA de l'AMPG (Il s'agit de nouveaux entrants inconnus des services de l'AMPG ou de personnes déjà connues de l'AMPG).

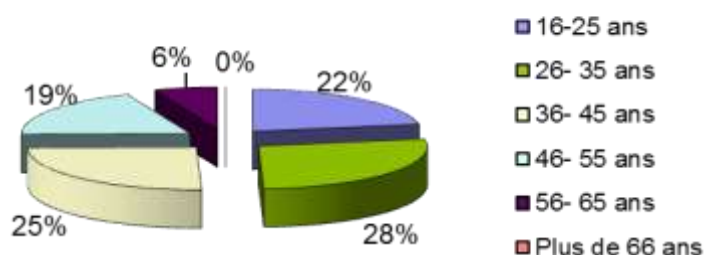
Nous avons une moyenne annuelle de 23,5 personnes qui perçoivent un RSA activité ou un RSA socle + activité car le RSA n'est pas une allocation à montant fixe.

◇ REPARTITION DU DISPOSITIF RSA DE L'AMPG PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE AU 31/12/2014

Répartition selon le sexe
ALI Pays Narbonnais



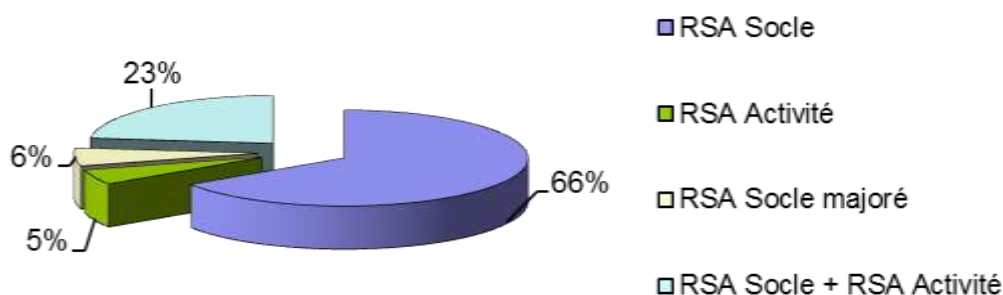
Répartition selon la tranche d'âge
ALI Pays Narbonnais

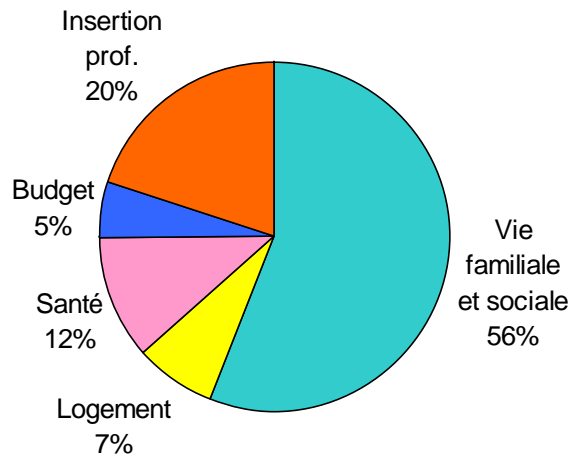


Au cours de l'année 2014 :

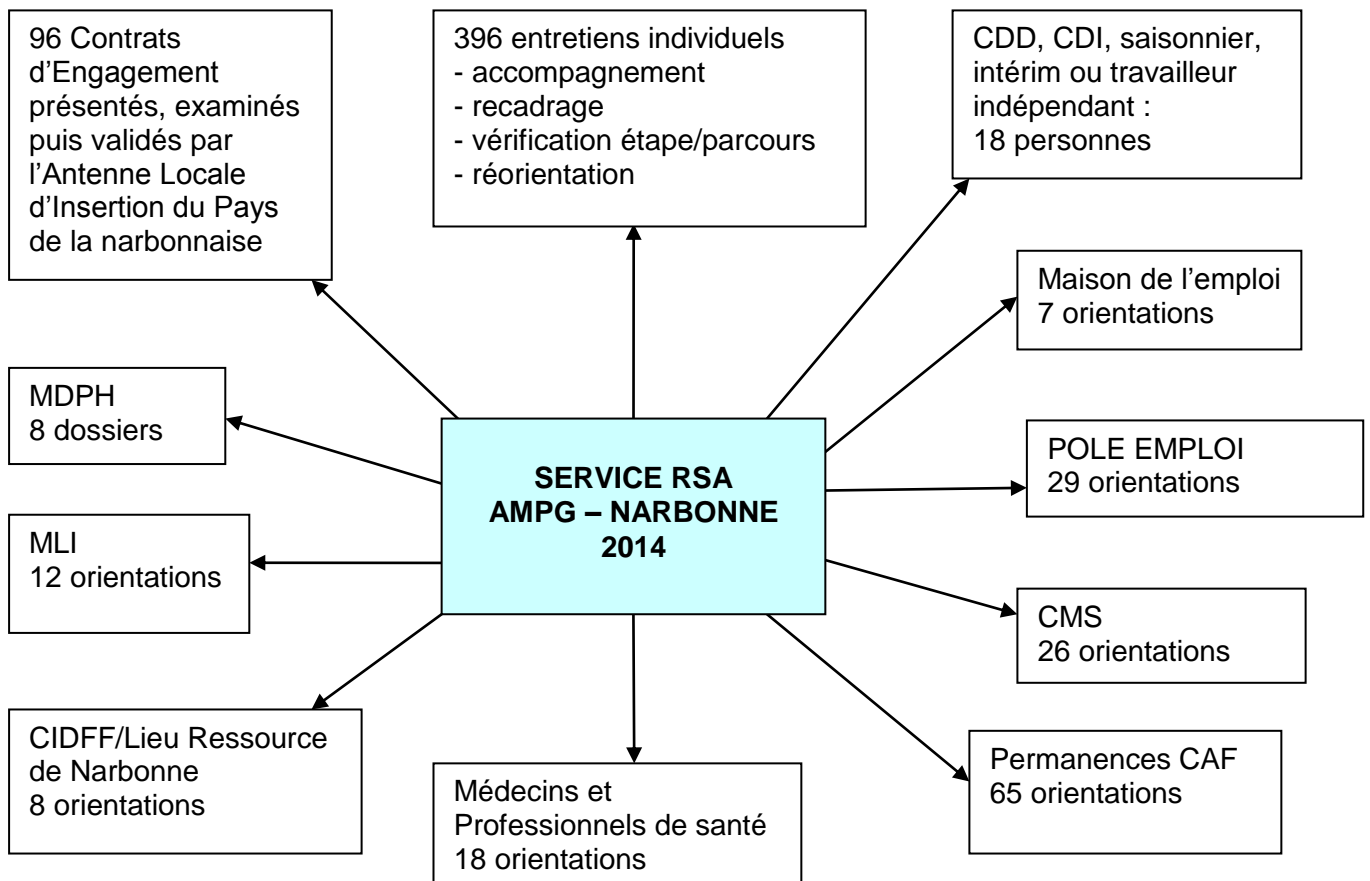
Chaque titulaire d'un contrat d'engagement est vu pour un entretien systématique lors de l'élaboration d'un premier contrat (parfois plusieurs entretiens sont nécessaires) ou le renouvellement de son contrat. Un minimum de 99 rencontres a donc été effectué dans ce cadre. Outre ces entretiens, les personnes en contrat d'engagement sont vues par le référent RSA sur une fourchette de 2 à 6 rendez-vous annuels dans le cadre du suivi de leur parcours d'insertion.

Répartition selon la nature du RSA
ALI Pays Narbonnais





◇ **PERSONNES MISES EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES PARTENAIRES DANS LE CADRE DU RSA EN 2014**



Insertion professionnelle

Situation générale de l'emploi

Fiche contexte

Situation générale de l'emploi

18 personnes ont eu une activité professionnelle :

- 9 en CDD dans les secteurs viticole, du bâtiment ou des services
- 9 auto-entrepreneurs (8 récupérateurs de métaux - 1 vendeur de pneus)

Ces périodes d'activité, en saisonnier ou intérim, sont des tremplins indispensables pour l'insertion professionnelle. Toutefois, elles ne permettent pas encore une sortie définitive du dispositif RSA (précarité de l'emploi et faibles revenus).

L'accès aux Contrats Aidés, étape intermédiaire et primordiale vers un emploi de droit commun, est rendu de plus en plus difficile pour ce public.

Les parcours d'insertion sont plus ou moins longs et bien souvent, les personnes en situation d'emploi sont maintenues dans le dispositif et perçoivent un RSA activité qui peut, selon la situation familiale, se cumuler avec du RSA socle. D'année en année, des efforts sont constatés et des obstacles sont franchis.

Problématiques repérées

Sur le plan de la qualification : le niveau est faible (cursus scolaire difficile, absence de formation ou qualification).

Sur le plan de l'employabilité : problèmes de mobilité, manque d'expérience, savoir-faire non reconnus et non validés, rapports particuliers au temps, à l'espace, à l'argent, et pour certains, manque de motivation et « installation » dans le dispositif.

Au niveau du contexte économique et des employeurs : bassin d'emploi en crise et mauvaise image autour de la communauté gitane véhiculant des stéréotypes négatifs.

La question du parcours d'insertion (emploi ou formation) reste donc sensible et doit être appréhendée dans sa globalité aussi bien sur le plan de la situation des problématiques individuelles ou familiales que sur les particularités liées à la culture et au mode de vie.

Il semble important de proposer à ce public, surtout aux jeunes, un accompagnement pouvant déboucher lorsque cela est possible, sur des dispositifs et des mesures adaptés (Contrats Aidés, chantiers d'insertion, modules de formations adaptés, remise à niveau spécifique) afin d'amorcer une dynamique en vue d'une insertion plus pérenne.

Parallèlement aux dispositifs de droit commun, la pratique d'activités saisonnières et / ou traditionnelles permet d'obtenir pour nombre de personnes, de petits revenus d'appoint aux minima sociaux.

Activités économiques

1/ saisonnières :

- ⇒ vendanges de septembre à octobre : entre 15 et 20 personnes ont participé aux vendanges pour des périodes allant de quelques jours à 3 semaines (parfois des familles entières mais la pratique est en nette régression du fait d'un besoin en main d'œuvre moins important).
- ⇒ taille et entretien de la vigne de novembre à avril : 6 à 8 hommes ont travaillé. Pas de récolte de pignes de pin cette année en raison d'une pénurie.

2/ traditionnelles :

- ⇒ ferraille et récupération de matériaux divers : 8 auto-entrepreneurs pratiquent de manière plus ou moins permanente cette activité, souvent en famille (avec femmes et enfants ou famille proche).
- ⇒ restauration et revente de palettes bois, toute l'année selon les besoins : 2 à 5 hommes.

Ces pratiques saisonnières et / ou traditionnelles ont tendance à fortement diminuer, en lien avec un durcissement de la réglementation et de la législation sur le ferrailage et la récupération de matériaux divers. 4 ferrailleurs ont cessé leur activité.

Les partenaires de l'Emploi

LE POLE EMPLOI : 29 demandeurs d'emploi ont été orientés, en moyenne, sur l'année.

LE PLIE DU GRAND NARBONNE : 7 personnes ont été orientées

LA MLJ DE NARBONNE : une douzaine de jeunes pour l'étude d'un parcours d'insertion et l'accès à un stage ou à une formation.

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi

Fiche action n°4

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>En l'absence de qualification (savoirs de base très faibles), la plupart s'orientent vers des travaux saisonniers ou emplois précaires.</p> <p>L'AMPG met en place des actions en vue de renforcer l'autonomie sociale des personnes et développer des compétences de nature professionnelle.</p> <p>L'association propose un accompagnement individualisé ou collectif durant les permanences emploi ou à tout autre moment sur RV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement individuel (aide à la rédaction de CV, lettres de candidatures, inscriptions PE, agences intérimaires...) - simulations d'entretiens - informations collectives |
| Objectifs | <p>Engager une démarche vers l'emploi</p> <p>Définir un projet professionnel</p> <p>Acquérir ou compléter des compétences professionnelles</p> <p>Se former</p> <p>Créer ou développer une activité</p> <p>Accéder ou se maintenir dans l'emploi</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : permanence emploi les jeudis de 13h30 à 17h et sur RV</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquérir et développer des compétences de nature professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir des compétences de base - connaître le monde du travail et de l'entreprise (droits, devoirs, fonctionnement et organisation) - acquérir un comportement adapté au monde du travail - définir un projet professionnel adapté - connaître et utiliser les techniques de recherche d'emploi - créer ou développer son entreprise |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « emploi » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et aux heures des permanences.</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi

Fiche bilan n°4

Résultats chiffrés

1- Permanences emploi :

- 24 permanences de janvier à décembre
- 89 présences (74 hommes + 15 femmes) ⇒ 3 à 4 personnes par permanence en moyenne

| Nature de l'accompagnement | | | Profil du public accueilli par tranche d'âge et par sexe | | | | | | |
|----------------------------|-----|------|--|-------|-------|-------|------|----|----|
| PE | MLJ | AUTO | 16/18 | 19/25 | 26/35 | 36/40 | 40/+ | H | F |
| 4 | 4 | 62 | 3 | 8 | 28 | 7 | 43 | 74 | 15 |

2- Personnes suivies individuellement (sur rendez-vous)

- 21 permanences de janvier à décembre
- 106 présences (75 hommes + 31 femmes) ⇒ 5 personnes par permanence en moyenne

| Nature de l'accompagnement | | | | | | Profil du public accueilli par tranche d'âge et par sexe | | | | | | |
|----------------------------|-----|-----|-----|------|-----|--|-------|-------|-------|------|----|----|
| PE | CFA | MLJ | RSI | AUTO | DSE | 16/18 | 19/25 | 26/35 | 36/40 | 40/+ | H | F |
| 26 | 8 | 6 | 15 | 30 | 21 | 18 | 28 | 24 | 21 | 15 | 75 | 31 |

3- Permanences emploi à la Maison de Quartier E. Ferroul

- 9 permanences de septembre à décembre
- 32 présences (19 hommes + 13 femmes) ⇒ 3 à 4 personnes par permanence en moyenne

| Nature de l'accompagnement | | | | | | Profil du public accueilli par tranche d'âge et par sexe | | | | | | |
|----------------------------|-----|-----|-----|------|------|--|-------|-------|-------|------|----|----|
| PE | DSE | MLJ | FOR | AUTO | RETR | 16/18 | 19/25 | 26/35 | 36/40 | 40/+ | H | F |
| 6 | 11 | 0 | 4 | 6 | 5 | 0 | 4 | 9 | 12 | 7 | 19 | 13 |

PE = Pôle Emploi

CFA = Centre de Formation d'Apprentis

MLJ = Mission Locale Jeunes

RSI = Régime Social des Indépendants

AUTO = auto-entrepreneur

DSE = démarches spontanées vers l'emploi

FOR = démarches formation

RETR = demande de dossier retraite

Commentaires

Trois temps d'accompagnement

Cette année, en complément des 2 temps dédiés à l'emploi sur le centre social des Platanes, nous expérimentons le développement de cette action sur le territoire de Razimbaud.

Les permanences

- o Au centre social : le cumul des 2 temps d'accompagnement représente 45 permanences, 195 présences soit une moyenne annuelle de 4 personnes par permanence.
- o Quartier Razimbaud : malgré un démarrage de l'activité difficile, les résultats en termes de fréquentation durant 4 mois, sont honorables. Ceux-ci laissent présager un besoin réel d'accompagnement socio-professionnel sur ce territoire. Nos partenaires de la Maison de Quartier E. Ferroul ont relayé l'information de notre présence dans leurs locaux, auprès des habitants du quartier.

Publics accueillis

- o Sur le quartier Razimbaud, nous touchons actuellement 99% de personnes issues de la communauté gitane (60% résidant sur le quartier et 40% des Platanes).
- o Les 26/35 ans et les + de 40 ans sont les 2 tranches d'âges les plus mobilisées sur nos permanences.

Nature de l'accompagnement

- o Le nombre de personnes accueillies est en légère baisse (de 18% par rapport à 2013). Cela s'explique par la prise en charge individuelle de certains auto-entrepreneurs de leurs déclarations RSI et DTR, par la cessation d'activité de 7 d'entre eux et 1 seule création en 2014.
- o Les jeunes femmes sont de plus en plus présentes. Elles déposent des candidatures spontanées

pour des emplois saisonniers ou de femme d'entretien dans l'hôtellerie de plein air.

- Quatre femmes de plus de 40 ans ont travaillé régulièrement durant l'année dans l'entretien de locaux ou dans le domaine agricole.
- La réhabilitation de certains logements de la résidence des Platanes a permis à deux jeunes d'obtenir un CDD de 9 mois dans la peinture en bâtiment et la maçonnerie de second-œuvre.
- Accompagnement d'un jeune homme pour une entrée en formation de Réparateur Automobile Essence ou Diesel à l'AFPA de St Jean de Védas, en janvier 2015 (entraînement aux tests psychotechniques et simulation d'entretien).

Perspectives

Développer notre accueil dans les locaux de la Maison de Quartier E. Ferroul par une information plus large auprès des habitants pour rendre ce service à tous.

Encourager les auto-entrepreneurs dont l'activité est pérenne et qui sont suffisamment autonomes d'un point de vue administratif, à s'orienter vers les structures d'accompagnement et de gestion présentes sur le narbonnais.

Réfléchir sur des nouvelles modalités d'accompagnement professionnel en complément de l'accompagnement socioprofessionnel classique.

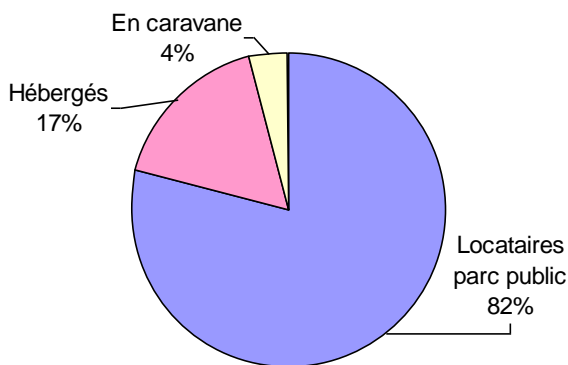
Insertion sociale

Le logement et cadre de vie

Fiche contexte

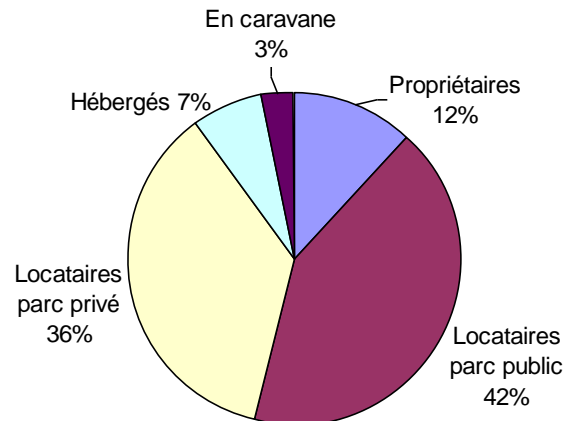
Le mode d'habité des usagers du centre social

Familles de la Cité des Platanes



Pas de locataire du parc privé, ni de propriétaire.

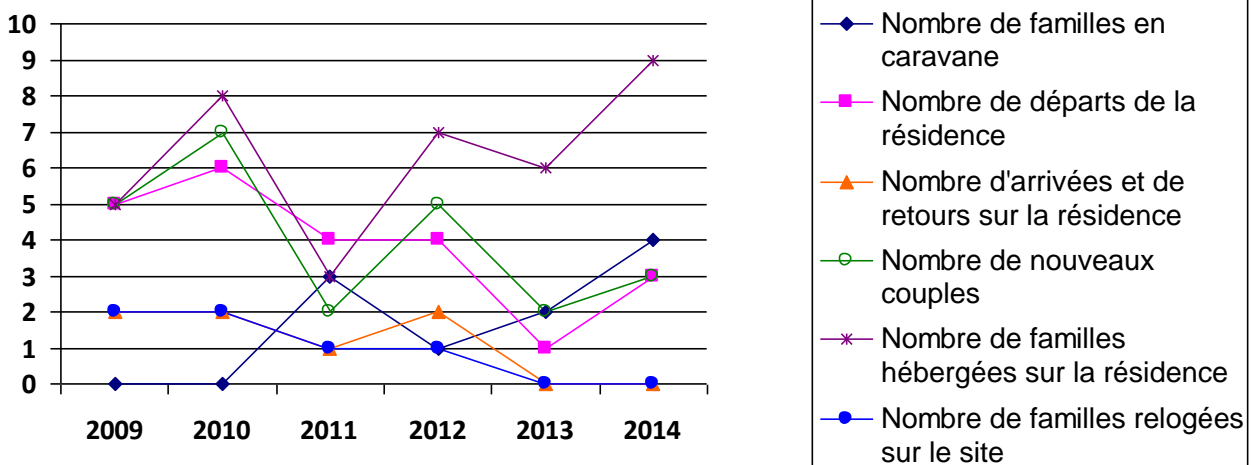
Familles hors Cité



Commentaires

Une forte majorité de familles est logée dans le parc public HLM. Seul, le nombre de familles en caravane a légèrement augmenté. Ce qui est dû aux travaux de réhabilitation en cours sur la cité. Certaines familles hébergées, ayant vu l'opportunité sous le prétexte des travaux, d'installer une caravane.

Compte tenu des loyers élevés, c'est souvent la seule solution pour être logé dans des conditions décentes. Les locataires du secteur privé sont majoritairement des jeunes couples vivant dans des habitations à la limite de l'insalubrité.



Insertion sociale

Logement et cadre de vie

Fiche action n°5

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>La cité compte 50 logements qui accueillent 59 familles. Il n'y a pas de possibilité de logement sur la cité pour les jeunes couples, qui habitent alors en caravane ou chez un parent.</p> <p>L'AMPG propose :</p> <ul style="list-style-type: none">- une aide à la recherche d'un logement : informer sur les réalités locatives, connaître et faire valoir ses droits, aide à la constitution de dossier et dépôt de demande de logement.- une aide au maintien des locataires dans leur logement : informer sur les droits et devoirs des locataires, appui technique à l'entretien des logements, rencontre sur site avec le surveillant de l'office HLM, médiation entre l'office HLM et les locataires.- actions d'accompagnement « cadre de vie » pour améliorer l'état et l'utilisation des espaces collectifs- actions de sensibilisation sur le civisme « ordinaire » sur la cité et ailleurs (cf adulte relais) |
| Objectifs | <p>Assurer la stabilité des conditions de vie dans le domaine du logement :</p> <ul style="list-style-type: none">- accéder et se maintenir dans un logement adapté- être en mesure de payer ses charges de logement <p>Veiller à l'accès à un habitat digne pour ces familles (logement et cadre de vie)</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Permanence logement les vendredis de 9h à 12h ou sur rendez-vous durant la semaine.</p> |
| Résultats attendus | <p>Une occupation adaptée des logements</p> <p>Respect des obligations des locataires (droits et devoirs, paiement des loyers et charge, mise en état du logement, aménagements nécessaires, liens avec le voisinage)</p> <p>Règlement des difficultés de stabilité dans le logement, notamment concernant les aspects sociaux et financiers.</p> |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « logement » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social.</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels ou aux heures des permanences selon disponibilité</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion sociale

Logement et cadre de vie

Fiche bilan n°5

Résultats chiffrés

34 permanences logements ⇒ 119 personnes accueillies

- Aide à la recherche d'un logement dans le parc locatif privé :

| | Secteur de recherche d'un logement | | | Intermédiaires | | |
|-------------------|------------------------------------|-----------|------|----------------|-----------|---------|
| | Familles Cité | Hors cité | Cité | Mutation | B.A.I.L * | Agences |
| Demandes | 29 | 7 | 29 | 3 | 2 | 18 |
| Dossiers déposés | 26 | 7 | 21 | | | |
| Demandes abouties | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 |

| | Secteur de recherche d'un logement | | | Intermédiaires | | |
|-------------------|------------------------------------|-----------|------|----------------|---------|---------|
| | Familles Hors Cité | Hors cité | Cité | Mutation | B.A.I.L | Agences |
| Demandes | 21 | 15 | 12 | 2 | 4 | 4 |
| Dossiers déposés | 18 | 15 | 8 | | | |
| Demandes abouties | 11 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 |

5 dossiers DALO déposés

- Aide au maintien des locataires dans leur logement :

Suivi technique des logements : l'agent de proximité de Domitia Habitat s'est rendu à 28 reprises sur le site, accompagné de l'éducateur en charge du logement.

| | Réalizations | | | Problèmes non résolus |
|------------------------|--------------|-----------|-------------|-----------------------|
| | Locataires | Bailleurs | Entreprises | |
| Nombre d'interventions | 98 | 58 | 23 | 17 |

Actions sur les dettes locatives et budget logement : 2 rencontres avec les chargés de recouvrement de Domitia Habitat pour mise en place des échelonnements de paiement concernant 4 locataires. Au 31 décembre 2014, 1 de ces personnes se retrouve dans une situation délicate, dont un avis d'expulsion (très certainement à la fin de la trêve hivernale). Ce type de situation extrême est exceptionnel dans la mesure où des points réguliers en cours d'année permettent de redresser des situations d'endettement difficiles.

Commentaires

L'accès au droit et à l'information :

Information dispensée sur la réalité du marché de la location, (garanties financières exigées par les bailleurs), sur les possibilités et limites du dossier DALO.

- Cité : 6 familles ont été relogées parmi lesquelles 2 ont bénéficié d'un dossier DALO mis en place avec Aude Habitat (B.A.I.L). Le relogement de 4 familles a été fait par le bailleur social Domitia Habitat et celui des 2 autres s'est effectué dans le parc locatif privé.
- Hors cité : 16 familles ont été relogées dont 2 bénéficiant d'un dossier DALO
 - ⇒ 1 a accédé à la propriété dans le quartier Razimbaud (non comptabilisée dans le tableau)
 - ⇒ 9 ont été relogées par Domitia Habitat
 - ⇒ 3 ont bénéficié d'une mutation
 - ⇒ 3 se sont relogées

L'année 2014 aura été marquée par le début d'une importante opération de réhabilitation des 30 logements les plus anciens de la cité. Forte implication du médiateur et de l'éducateur du centre social qui a permis la faisabilité de l'opération en effectuant un important travail d'information auprès des locataires. Ils ont également dû tempérer certains mécontentements d'habitants face à des soucis d'exécution de travaux inhérents à ce type de chantier. Les médiations ont été quasi quotidiennes. Educateur et médiateur participent à tour de rôle aux réunions hebdomadaires de chantier. Ces travaux, outre l'amélioration du cadre de vie des locataires, ont permis l'embauche sur le chantier, pour une durée de 10 mois, de 2 hommes de la cité.

Perspectives : poursuite de l'opération en 2015.

* B.A.I.L : Bureau d'Aide à L'Insertion au Logement

Insertion sociale

Médiation et vie des quartiers

Fiche action n°6

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>L'adulte relais met en place différentes actions en direction de l'ensemble des habitants en vue de réduire les incivilités et faciliter la tranquillité publique sur ce quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animations socio-éducatives en direction des enfants et adolescents - présence active de proximité et gestion des conflits - actions d'orientation et de médiation auprès de jeunes de plus de 18 ans vers les services d'insertion socio professionnelle |
| Objectifs | <p>Proposer (hors temps scolaire) des activités éducatives pour les enfants et adolescents en décrochage scolaire</p> <p>Anticiper les tensions sur la cité et favoriser le dialogue entre habitants de la cité et le voisinage.</p> <p>Aider les jeunes adultes à se rapprocher des services de droits communs afin de construire un parcours d'insertion</p> |
| Mise en œuvre | <p>Du lundi au vendredi aux horaires du centre social.</p> <p>En période estivale, horaires décalés (de 16 heures à 22 heures), pour éviter le désœuvrement des jeunes durant cette période.</p> <p>Partenariat avec les services municipaux et organismes de droit commun pour l'ensemble de l'action.</p> |
| Résultats attendus | <p>Participation des jeunes de la cité aux animations socio-éducatives proposées</p> <p>Canaliser les risques de tensions et réductions des incivilités ou autres délits</p> <p>Enclenchement d'un parcours d'insertion par un certain nombre de jeunes adultes</p> |
| Public visé | <p>Public jeunes : 10/17 ans pour les activités socio-éducatives</p> <p>Jeunes adultes pour les actions de médiations avec les services socio-professionnels.</p> <p>L'ensemble de la cité et habitants du territoire concernant la présence active de proximité.</p> |
| Nombre de participants prévus | Selon les demandes et situations |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande ou l'urgence |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Insertion sociale

Médiation et vie des quartiers

Fiche bilan n°6

Résultats chiffrés

1- Public accueilli : 243 personnes

| | Adultes | Jeunes Adultes | Adolescents |
|--------------|---------|----------------|-------------|
| Hommes = 126 | 70 | 16 | 40 |
| Femmes = 117 | 82 | 20 | 15 |

2- Lieu de résidence du public accueilli

| Cité | Narbonne | Autre |
|------|----------|-------|
| 184 | 38 | 21 |

3- Profil des publics accueillis

| RSA | Moins de 25 ans | Famille monoparentale | Senior |
|-----|-----------------|-----------------------|--------|
| 177 | 64 | 1 | 1 |

4- Suivi des personnes

| Demandes recueillies | Informations / Orientations | Médiations | Accompagnements physiques |
|----------------------|-----------------------------|------------|---------------------------|
| 251 | 36 | 225 | 13 |

5- Actions de veille

| Dysfonctionnements | Interventions | Passages cité | Passages cité collège | Passages pourtours riverains |
|--------------------|---------------|---------------|-----------------------|------------------------------|
| 13 | 13 | 66 | 2 | 52 |

Commentaires

Suivis des personnes

- Les demandes recueillies concernent l'emploi (67 demandes pour des CV, lettres de motivation, inscriptions Pôle Emploi et MLI, l'intérim, la CCI et la CCM), le logement (87), l'éducation (36), la santé (15) et autres (46). L'éducation concerne essentiellement les chantiers jeunes et CFA-AFPA ; « Autres » concerne la téléphonie, les problématiques de justice, le budget...
- Les informations / orientations : il s'agit ici des informations ou orientations données au regard des demandes recueillies. Elles portent majoritairement sur l'emploi (27). Viennent ensuite les questions de logement (4), administratives (3, sur la santé (2).
- La médiation : il s'agit ici de la mise en relation avec un service de droit commun et/ou une personne compétente ou une structure de droit privé. Ainsi, cette médiation a concerné majoritairement les questions liées au logement (89), puis viennent ensuite les questions liées à l'emploi (69); et à un moindre niveau l'administration (22), le social (14), l'éducation (11), la santé (11), les transports (3), l'énergie (3), les télécommunications (2) et les banques (1).
- Les accompagnements physiques : 13 ont été réalisés : 4 à la MLI, 3 au CFAS de Carcassonne, 3 Administrations Etat, 2 au CIO, 1 à la Boutique de Gestion.

Actions de veille

- Dysfonctionnements : 13 parmi lesquels 9 incivilités (chaptardage, nuisances sonores, jets de déchets) et 4 vols (matériel de chantier, véhicule, quad et cambriolage). Le lien construit avec les riverains est à présent solide et s'inscrit dans la confiance mutuelle avec le désir de vivre en bon voisinage dans le respect des uns et des autres.

Animations

Cette année, le centre social a permis la pratique de séances de karaté par un éducateur sportif. Cette facilitation a été fructueuse : 19 séances avec un public mixte (Platanes / Razimbaud) : 34 participations enfants (4- 8 ans) et 138 participations (9 – 12 ans). Parmi ces jeunes, nous comptons 3 médailles aux championnats de France (1 en or et 2 en argent).

Séjours été : 2 séjours de 2 jours + 1 nuit chacun avec la participation de 5 adolescents et 5 adolescentes. Globalement, cette année, les sollicitations portaient essentiellement sur l'emploi et le logement (en lien avec la réhabilitation de 30 logements par Domitia Habitat). Les questions emploi sont également un point important dans l'accompagnement des jeunes au travers de la mobilisation sur la formation et les stages. Un jeune a obtenu son CAP Espaces Verts. Espérons que son exemple motivera d'autres jeunes.

Perspectives

La formation et l'emploi sont deux secteurs prioritaires à développer et à diversifier. L'implication des parents et la responsabilité parentale dans le parcours de leur enfant (formation, stage, recherche d'emploi...) restent majeures. Sans elles les actions de l'adulte relais auraient peu d'impact sur la mobilisation auprès des jeunes.

Insertion sociale

Actions en faveur de la santé

Fiche action n°7

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>L'état de santé peut se révéler être un frein dans le parcours d'insertion sociale ou professionnelle de certains allocataires RSA. La santé d'un membre de la famille à porter au quotidien, peut également être un obstacle pour d'autres.</p> <p>L'AMPG organise des actions d'éducation pour la santé en collaboration avec nos partenaires du secteur, elle met en relation les usagers avec certains professionnels, elle apporte de l'information et accompagne les personnes dans leur parcours santé si nécessaire.</p> |
| Objectifs | <p>Se soigner Avoir une couverture sociale</p> |
| Mise en œuvre | <p>Accompagnements individuels selon les situations de façon informelle Mise en relation avec certains professionnels et/ou médiation Information, prévention individuelle ou collective</p> |
| Résultats attendus | <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et leur autonomie concernant leur santé. Amélioration du parcours santé des bénéficiaires du RSA et des autres usagers du centre social, par la résolution de leurs problèmes santé qui constituent un frein à leur parcours d'insertion.</p> |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « santé » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Selon la demande</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Sur présentation au centre social</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion sociale

Actions en faveur de la santé

Fiche bilan n°7

Résultats chiffrés

20 personnes adultes suivies dans le cadre du RSA (objectif « se soigner »)

Suivis dans le cadre des permanences administratives :

- Les accompagnements liés à la santé sont menés dans le cadre des permanences administratives, les lundis, mardis et jeudis après-midi.
- La thématique santé a représenté 15% des actes réalisés en 2014 lors de ces permanences.
- Lors des permanences sur rendez-vous, 29 actes ont été réalisés.

Commentaires

La santé reste une des thématiques prioritaire. Les démarches les plus courantes tendent à favoriser l'accès aux soins et à la prise en charge des problèmes de santé.

Les accompagnements santé réalisés lors des permanences sur rendez- vous renforcent cette position. Au regard des oublis répétés de rendez-vous, l'éducatrice propose aux familles des outils : calendrier, rappel des rendez-vous, inscription sur l'éphéméride de l'équipe.

Suivis dans le cadre des animations collectives familles :

Les ateliers « cuisine » sensibilisent les participantes aux questions d'équilibre alimentaire en vue de modifier certains comportements pouvant entraîner des complications sur la santé, mais également de prévenir des risques d'une alimentation trop riche.

Ainsi, 2 participantes ont comme objectif de « se soigner » dans leur contrat d'engagement. Elles sont assidues aux ateliers et sont demandeuses de conseils. Leur participation est dynamique.

Perspectives

Poursuivre les accompagnements santé. Mise en place d'actions de prévention, soit en fonction de la demande des usagers, soit en fonction des observations de l'équipe.

Continuer et développer les ateliers « cuisine »

Sensibiliser au problème du diabète en partenariat avec l'association Audiab et la Maison de Quartier Ernest Ferroul (Projet déposé par Audiab auprès du CUCS, en attente de l'attribution de subvention).

Insertion sociale

Vie sociale et familiale

Fiche action n°8

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par les travailleurs sociaux peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement. |
| Objectifs | Améliorer la gestion du quotidien Connaître ses droits et pouvoir les utiliser Assumer son rôle au sein de la famille Participer à l'environnement social et à la vie sociale |
| Mise en œuvre | Mise en place d'actions individuelles selon les situations après rendez-vous ou sous forme d'ateliers collectifs les mardis après-midi (1 sur 2) et les vendredis matin (1 sur 2). |
| Résultats attendus | Acquisition et développement de compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial. Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures). Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...) Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences. |
| Public visé | Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social |
| Nombre de participants prévus | Selon la demande |
| Places disponibles | Selon la demande |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Insertion sociale

Vie sociale et familiale

Fiche bilan n°8

Résultats chiffrés

Suivis individuels : 109 personnes totalisant 135 actes sur 61 permanences dont 96 ont un suivi RSA

Actions collectives :

- Ateliers Femmes :
 - o 14 séances, 68 personnes accueillies, soit 5 femmes par séance.

Commentaires

Atelier Femmes :

Ce projet s'est déroulé de janvier à décembre. Pour sa réalisation, l'intervention d'une personne volontaire ayant des compétences dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française a été nécessaire. Les séances se sont déroulées en 2 parties : la première portait sur les capacités à remplir les documents administratifs, la seconde sur l'approche de l'écrit par la création de textes individuels.

Au regard des capacités des participantes, une familiarisation à l'outil informatique a été proposée : connexion aux sites internet de la CAF, de Pôle Emploi, recherche d'un numéro de téléphone, d'une adresse...

Les textes ont également été rédigés sur ordinateur afin de poursuivre les connaissances (traitement de texte, mise en page...). Ces récits feront l'objet d'un recueil qui doit être mis en forme. La liste des destinataires reste à définir par les participantes.

Suivis individuels :

Les permanences sur rendez-vous ont une portée éducative et permettent à l'usager de prendre confiance en lui dans ses contacts avec les administrations et les institutions.

Parmi les 135 démarches réalisées, 29 concernaient la santé et/ou l'accès aux soins. Les demandes concernant le logement et les dossiers de mutation sont en progression.

Cette permanence est aussi l'occasion pour le professionnel de traiter sur rendez-vous les questions liées au budget. Ainsi, au second semestre, 17 suivis budgétaires ont été réalisés pour les familles qui présentent des difficultés dans la gestion de leurs ressources.

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche action n°9

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>La famille est une entité essentielle pour la construction de l'enfant, de transmission de valeurs et de repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle est d'accompagner les familles, les confirmer et les soutenir dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par la Conseillère ESF peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement ou non.</p> |
| Objectifs | <p>Améliorer la gestion du quotidien Connaître ses droits et pouvoir les utiliser Assumer son rôle au sein de la famille Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p> |
| Mise en œuvre | <p>Action Educative Budgétaire : jeudi de 9h à 11h Accompagnement VACAF : sur rendez-vous le jeudi de 11h à 12h Ateliers cuisine : les jeudis de 14h à 16h Ateliers loisirs parents : 1 mercredi sur 2 ; le jeudi hors période scolaire</p> |
| Résultats attendus | <p>Acquisition et développement de compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial. Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures). Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...) Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p> |
| Public visé | <p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>Selon la demande</p> |
| Places disponibles | <p>Selon la demande</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs et ou individuels.</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche bilan n°9

Résultats chiffrés

Atelier « VACAF » : 5 familles accompagnées durant 7 séances, 2 familles sont parties en vacances en été.

Action Educative Budgétaire (AEB) : 4 familles ont inclus cet atelier dans le cadre de leur contrat d'engagement. Assiduité aux 20 séances proposées pour 3 d'entre elles, convocation de la 4^{ème} par le référent RSA.

Atelier cuisine / santé : participation moyenne de 5 à 6 femmes par atelier dont 4 ont un suivi RSA fait par l'AMPG. 16 séances proposées.

Atelier loisirs parents / enfants : participation totale de 25 familles, 35 enfants. 10 séances proposées dont 2 en partenariat avec la Maison de Quartier E. Ferroul.

Partenariat avec l'Association « Etang d'Art » et la Maison de Quartier E. Ferroul : 8 séances proposées avec la participation totale de 18 femmes et 15 enfants dans le cadre de « mon jardin convivial ».

Maison des Potes : 3 femmes ont participé à l'élaboration d'un menu dans le cadre du « Mois des richesses ». 3 séances + 1 séance entre professionnels concernant le projet Aide aux Vacances Sociales.

2 informations collectives réalisées avec le chargé de mission RSA, participation totale de 9 femmes qui ont été par la suite orientées vers des ateliers de socialisation.

Projet AUDIAB : 2 rencontres interprofessionnelles pour la mise en place d'un projet autour de la santé sur Narbonne.

Commentaires

Atelier « VACAF » : accompagnement des familles dans le cadre des aides au temps libre (financement des vacances à hauteur de 50 % du montant des séjours). Les familles qui ont participé à ces séances, ont finalement renoncé à leur départ, ne pouvant faire face aux mensualités restantes à payer. Celles qui sont parties, ont été très satisfaites de leur séjour et souhaitent renouveler l'expérience l'été prochain. Notions abordées en transversalité : parentalité, budget, repères dans le temps, organisation...

Atelier cuisine : temps d'échange et de rencontre autour de la cuisine.

Travail sur l'équilibre alimentaire, la projection dans le temps avec l'achat des ingrédients d'une semaine à l'autre, la lecture par le biais de l'élaboration d'un livre de cuisine, le budget avec des conseils sur le prix des aliments (notamment par la saisonnalité).

La santé est une problématique qui touche de nombreuses familles sur la cité. La participation à cet atelier est en nette augmentation, de façon volontaire ou dans le cadre du contrat d'engagement RSA. 3 participantes ont souhaité savoir comment concilier bonne santé et alimentation. Ce qui a donné lieu à des rencontres avec AUDIAB qui a fourni des réponses concrètes. Le repas à la Maison des Potes a permis à 3 femmes de la Cité de sortir de leur contexte familial et de rencontrer les travailleurs sociaux de cette association.

Les actions éducatives budgétaires : certaines familles connaissent de grosses difficultés financières et sont orientées par le référent RSA pour un accompagnement personnalisé. Elles ont bien repéré cet espace et sont investies et assidues. Seule une légère baisse en fin d'année s'explique par la distribution des repas au Resto du Cœur. Un autre créneau a été proposé pour maintenir le suivi.

Atelier Loisirs Parents / Enfant : 5 séances réalisées en partenariat avec la Maison de Quartier E. Ferroul ou l'association Etang d'Art. Le respect des programmations des sorties reste toujours difficile pour certaines familles ; le regard que peuvent porter d'autres publics lors de sorties partagées sur les comportements des familles, peut créer quelques fois un sentiment de malaise. Mobilisation difficile qui nécessite une réflexion entre partenaires pour réussir à créer l'échange envisagé.

Perspectives

- Maintien des ateliers santé, budget, et loisirs avec renforcement des partenariats
- Développement du travail dans le cadre du RSA.
- Création d'un partenariat avec l'association AUDIAB et la Maison de Quartier E. Ferroul
- Sorties et actions diverses autour de la famille (départ en vacances avec E. Ferroul, par exemple)

Appui parental

La scolarité

Fiche contexte

Effectif des enfants scolarisés, suivis par le centre social

➤ Effectif des enfants scolarisés pendant l'année 2013-2014

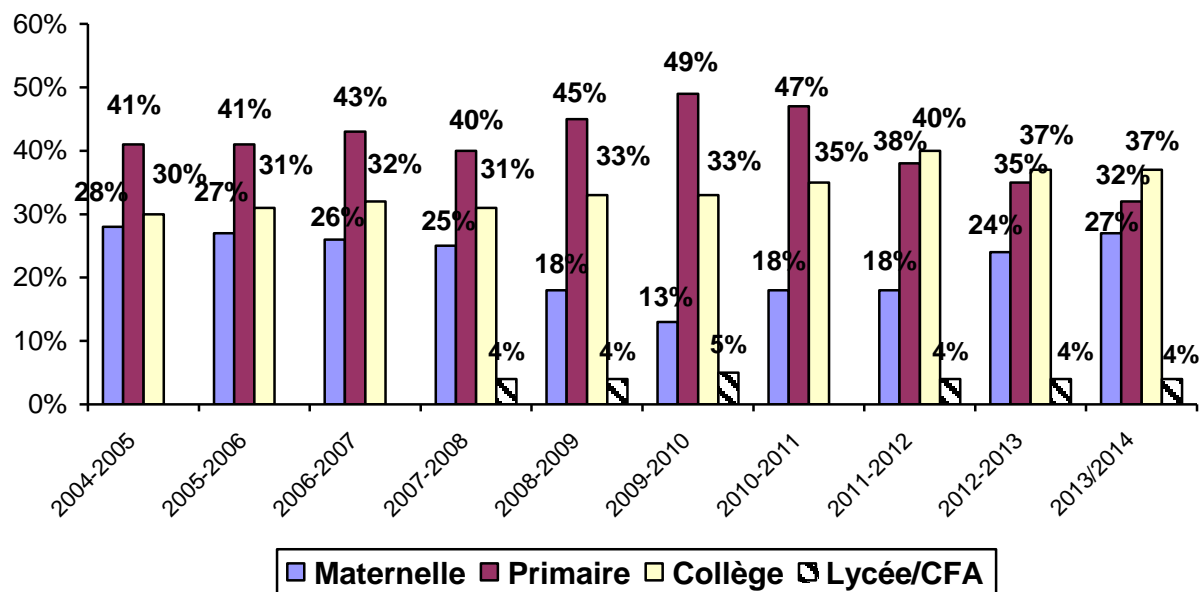
| MATERNELLE | ELEMENTAIRE | | | | SECONDAIRE | | | | CFAS | LYCEE | EFFECTIF TOTAL | | | |
|--------------|--------------|------------|----------|--------------|------------|---|-----|---|----------|----------------------|----------------|----------|-----------------|---|
| | Traditionnel | Spécialisé | | Traditionnel | Adapté | | IME | | | | | | | |
| PS 7 | CP | 2 | CLIS | 3 | 6° | 3 | 6° | 1 | | 2 ^{de} CAPA | | 1 | 2 ^{de} | 1 |
| MS 7 | CE1 | 4 | | | 5° | 3 | 5° | 4 | | Ecole appr | | 1 | Ter | 1 |
| GS 5 | CE2 | 5 | | | 4° | 4 | 4° | 3 | | | | | | |
| | CM1 | 3 | | | 3° | 3 | 3° | 1 | | | | | | |
| | CM2 | 7 | | | | | UPI | | | | | | | |
| Total | 19 | 21 | 3 | 13 | 9 | | | | 2 | | | 2 | 69 | |

Cet effectif de 69 élèves correspond à 34 familles.

Parmi ces 34 familles :

- 5 habitent hors cité (quartier de Narbonne ou village proche)
- 33 sont engagées par un contrat RSA.

➤ Répartition de ces effectifs par niveau d'enseignement



Effectifs stables dans les différents niveaux depuis 2011.

En image...



Récompense de 2 jeunes diplômés (Baccalauréat Professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » et CAP Agricole « Travaux Paysagers »)



Le CLAS

Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche action n°10

| | |
|-----------------------------------|--|
| Présentation générale de l'action | <p>Le centre social propose un accompagnement varié aux familles autour de la scolarité de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des accompagnements individuels et collectifs - une médiation scolaire - des ateliers CLAS - une action "un pas de plus vers le collège" pour les parents d'enfants inscrits en 6^{ème} |
| Objectifs | Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi : il s'agit de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en les responsabilisant sur le parcours scolaire de leur enfant. |
| Mise en œuvre | <p>Accompagnement individualisé sur rendez-vous, le mardi après-midi</p> <p>Médiation scolaire : de façon informelle selon les situations, intervention auprès des établissements et auprès des familles.</p> <p>Atelier "Un pas de plus vers le collège" : 1 mardi après-midi sur 2, action orientée vers les parents d'élèves inscrits au collège, en 6^{ème} et en 5^{ème}. Elle vise à aider les parents à mieux connaître le fonctionnement de l'établissement et à leur faire utiliser les outils mis à leur disposition (carnet de correspondance, emploi du temps...).</p> <p>Cette action contractualisée dans le cadre du contrat RSA, concerne 7 familles.</p> <p>Atelier CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - séances d'aide aux devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30 - séances contes : 16 séances le mercredi après-midi de 14h à 16h |
| Résultats attendus | <p>Une implication des parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s).</p> <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (suivis scolaires, vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).</p> <p>Progression en terme de résultats scolaires et de réussite aux examens (3 diplômes en fin d'année CFG, CAPA et BAC)</p> |
| Public visé | Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « scolarité » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social. |
| Nombre de participants prévus | Selon la demande |
| Places disponibles | Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et inscription aux ateliers collectifs |
| Modalités d'entrée dans l'action | Selon la demande ou après orientation par le référent RSA |
| Calendrier d'exécution | Année scolaire 2013 - 2014 |

Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche bilan n°10

Résultats chiffrés

- Accompagnements individualisés sur rendez-vous :
 - Remobilisation des familles sur la fréquentation de leur enfant

| | MATERNELLE | PRIMAIRE | | | COLLEGE | | | | | LYCEE / CFA | | |
|-------------------------|--------------|------------|-----------|-----------------|-----------------|------------|-------------------|----------------|---------------|-------------|----------------|------------------|
| | Les Platanes | Voltaire | Jean Macé | Pélissier Cuxac | CES Montesquieu | CES Cité | SEGPA Montesquieu | SEGPA J. Ferry | SEGPA V. Hugo | CFA Reverdy | Gustave Eiffel | CFAS Ecole appr. |
| | 80% | 79% | 84% | 73% | 55% | non évalué | 65% | 25% | 48% | 98% | 92% | non évalué |
| | | | | | 55% | | 46% | | | | | |
| Total par niveau | 80% | 79% | | | 50% | | | | | 93% | | |

Cycles pré-élémentaire et primaire : une fréquentation scolaire positive, signe d'intérêt et de réussite.
 Collège : motivation plus grande pour les élèves de SEGPA malgré la présence dans l'effectif d'un décrocheur (1% de présence sur l'année scolaire). En section générale, certains élèves s'expriment par un fort absentéisme malgré les différentes actions menées. 1 élève a vu la mise en place d'un emploi du temps aménagé afin de permettre un retour à une scolarité (élève décrocheuse). Une vingtaine de rencontres a été organisée avec le collège Montesquieu.

Lycée : assiduité et motivation présentes avec la perspective des examens de fin d'année.

- Suivis dans le cadre du RSA : 33 familles et 65 enfants concernés, soit 93% de l'effectif scolarisé.
 - 41 en préélémentaire et élémentaire
 - 24 dans le secondaire
- Médiation scolaire : 251 médiations réalisées entre les établissements et les familles
- Ateliers "Un pas de plus vers le collège" : 8 familles concernées dont 2 en suivi individuel, 8 séances, 5 à 6 mamans / séance, soit une participation moyenne de 64%. 1 maman n'a pas pu poursuivre car elle a trouvé un travail, 2 mamans en conflit avec les autres ont préféré un accompagnement individuel, 2 mamans sont très peu venues malgré les sollicitations, 6 autres ont été assidues
- Ateliers CLAS :
 - * les séances d'aide aux devoirs : 82 séances, 558 présences, 7 enfants par séance.
 - * les séances contes : 16 séances, 120 présences, 7 à 8 enfants par séance

Commentaires

Nous avons espacé les séances afin de couvrir une plus grande période sur l'année scolaire et espérer maintenir la mobilisation des parents sur la question de la scolarité qui reste toujours complexe pour les élèves du collège. Pour la dernière séance, nous avons assisté à une conférence du Professeur Epstein portant sur la question de l'enfant et de l'adolescent. La réforme des rythmes scolaires a modifié la fréquentation des enfants sur l'aide aux devoirs. Certains parents ont inscrit leurs enfants aux activités périscolaires, d'autres les ont inscrits à l'étude surveillée.

Perspectives

Proposition de séances collectives pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif et favoriser la réussite scolaire dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité et dans l'objectif de mettre en œuvre un travail en complémentarité avec la Maison de Quartier Ernest Ferroul.

Poursuite de l'action « pas à pas ».

Ateliers collectifs pour favoriser l'autorité des parents.

Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche action n°11

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | La prévention et l'information sur la santé des tout petits est une action que le centre social mène depuis de nombreuses années, en partenariat avec la PMI de Coursan. Malgré une autonomie de plus en plus forte des mamans, nous maintenons notre partenariat avec la PMI. De la même façon, le centre social a construit un partenariat solide avec les médecins scolaires pour accompagner les familles dans le suivi des préconisations. |
| Objectifs | Mobiliser les parents sur les questions liées à la parentalité de façon générale et à la santé plus précisément : <ul style="list-style-type: none">- assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi- se soigner (prendre soin de la famille) |
| Mise en œuvre | L'équipe PMI (médecin, puéricultrice) intervient un lundi après-midi par mois. Les familles sont informées des dates des interventions PMI au travers de la plaquette mensuelle d'information des activités du centre social, distribuée à toutes les familles. Accompagnement individualisé pour les familles sur RV, en lien avec les personnels de santé. |
| Résultats attendus | Apprendre ou développer les compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, santé des enfants...) Développer les compétences à agir sur son environnement (vaincre les obstacles de la vie quotidienne...) |
| Public visé | Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) et parents d'enfants scolarisés. |
| Nombre de participants prévus | Selon demande |
| Places disponibles | Consultation PMI : selon calendrier et affluence Suivis individuels : sur RV. |
| Modalités d'entrée dans l'action | Avoir un enfant âgé de 0 à 6 ans pour les séances PMI ou avoir un enfant scolarisé. |
| Calendrier d'exécution | Du 01/01/2014 au 31/12/2014 |

Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche bilan n°11

Résultats chiffrés

PMI :

⇒ 11 séances

53 consultations qui concernent 28 enfants et 17 mamans dont 8 premières consultations (nouveau-nés)

Parmi ces 28 enfants, 14 sont issues de familles résidentes de la cité et 10 du quartier Razimbaud et 4 du secteur diffus.

- Naissances connues parmi les usagers du centre social:
 - aucune à la cité
 - 11 hors cité (6 à Razimbaud, 2 aux Peupliers, 3 dans le secteur diffus)
- Tranches d'âge :
 - 0 à 2 ans : 27 enfants
 - 3 à 6 ans : 24 enfants
 - + de 6 ans : 2 enfants

Commentaires

PMI :

Nous constatons que de nombreux enfants ont un suivi pédiatrique régulier avec un professionnel libéral. L'accès à la santé, lorsqu'il s'agit des enfants, n'est plus un frein et les solidarités familiales jouent pour résoudre les problèmes de mobilité que quelques jeunes mamans rencontrent.

Les permanences mensuelles de la PMI sont aussi un lieu d'échange où les mamans peuvent avoir l'avis de professionnels en matière de soins, d'alimentation et d'éducation des jeunes enfants. Elles ont l'occasion d'exprimer les difficultés rencontrées au quotidien. Elles viennent se rassurer et faire la part des choses entre l'expérience des plus anciennes et les nouvelles pratiques.

Santé scolaire

Au 2^{ème} semestre, une rencontre a été organisée avec l'infirmière scolaire du collège Montesquieu. Elle ne note pas de problème de santé particulier : les enfants sont suivis régulièrement par le médecin de famille. S'il en est besoin, les rendez-vous chez les spécialistes sont pris. Les vaccinations sont à jour. Nous restons en contact pour faire un point régulier.

Naissances

Si l'année 2014 a été riche en naissances pour nos usagers du centre social, 2015 sera elle aussi une année fructueuse avec 6 naissances prévues au premier trimestre dont 5 de parents résidents aux Platanes.

Appui parental

Animations

Fiche action n°12

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation générale de l'action | <p>La responsabilité parentale et la place des parents dans l'éducation des enfants se manifestent de façon différente au sein de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none">- les parents éprouvent souvent des difficultés à poser un cadre éducatif- le groupe familial n'adhère pas toujours au projet parental- le mode d'habitat regroupé (pour les personnes vivant sur la cité des Platanes) influe sur les individus et donc dans l'éducation des enfants. <p>Le centre social propose des animations en direction des enfants de la cité (sur le centre social et hors centre social), un mercredi sur deux en période scolaire et pendant les petites et grandes vacances. Le centre social informe régulièrement les parents sur l'offre d'animation sur le territoire du Grand Narbonne et les modalités d'accès. Ces animations permettent à l'équipe de renforcer leurs actions d'accompagnement et d'appui à la parentalité.</p> |
| Objectifs | <p>Mobiliser les parents et les familles au sens large (grands parents et autres membres de la famille) sur les questions liées à la parentalité. Renforcer les parents dans leurs responsabilités parentales Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi.</p> |
| Mise en œuvre | <p>Un travailleur social, voire deux selon l'animation, un minibus 9 places. Effectif maximum de 6 enfants par demi-journée d'animation. Planning des animations affiché en début de mois avec dates limites d'inscription. Une participation financière minimale est demandée pour chaque animation. Participation aux animations du Conseil Général, selon les places disponibles.</p> |
| Résultats attendus | <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).</p> |
| Public visé | <p>Enfants de la cité pour les animations centre social ; leurs parents</p> |
| Nombre de participants prévus | <p>La réglementation limite à 6 enfants maximum par animation</p> |
| Places disponibles | <p>6 places par animation</p> |
| Modalités d'entrée dans l'action | <p>Après inscription et participation au paiement de l'animation</p> |
| Calendrier d'exécution | <p>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</p> |

Appui parental

Animations

Fiche bilan n°12

Résultats chiffrés

1. Volume des activités réalisées

| | Nbre de ½ j d'animation | | Nbre de ½ j enfants | | Moyenne de participation enfants par ½ j |
|------------------|-------------------------|-------------|---------------------|-------------|--|
| | Nbre | % | Nbre | % | |
| AU CENTRE SOCIAL | 20 | 40% | 149 | 46% | 7 |
| A L'EXTERIEUR | 30 | 60% | 172 | 54% | 6 |
| TOTAL | 50 | 100% | 321 | 100% | 6 |

2. Type d'activités réalisées

Activités aquatiques : 16 demi-journées enfants, soit 32%

Activités culturelles : 9 demi-journées enfants, soit 18%

Activités sportives : 25 demi-journées enfants, soit 50 %

3. Répartition par âge

| Tranches d'âge | Nombre de ½ journées |
|----------------|----------------------|
| 4-7 ans | 74 soit 23% |
| 8-12 ans | 186 soit 58% |
| 13-16 ans | 61 soit 19% |
| Total | 312 |

4. Répartition par sexe

| | Nombre de ½ journées |
|--------------|----------------------|
| Filles | 84 soit 26% |
| Garçons | 237 soit 74% |
| Total | 321 |

Commentaires

Depuis l'arrivée du RSA, en 2009, l'animation ne représente plus qu'une faible partie de nos actions. Cependant, les objectifs liés à la parentalité, à l'ouverture sur le monde extérieur restent prégnants. Le souhait progressif de la part du centre social d'alléger les propositions d'animation a permis la prise d'autonomie d'une dizaine de familles dans l'inscription de leurs enfants dans des clubs sportifs de droit commun, la participation de jeunes de la cité à des séances d'entraînement de karaté ayant lieu dans les locaux du centre social (pour des raisons pratiques demandées par le responsable du club). Pendant plusieurs semaines, des jeunes d'origine et de culture différentes se sont initiés ou perfectionnés à cette discipline.

Perspectives

Poursuivre les efforts d'information et d'orientation vers les structures de loisirs de droit commun et les clubs sportifs du narbonnais.

Mobiliser les adolescentes vers un accès à la culture et conserver des activités de type traditionnel afin de créer le lien nécessaire au climat de confiance permettant de travailler la scolarité et les questions liées à la puberté.

